



MAIRIE DE MOURENS

Le Bourg 33410 MOURENS

Tél. : 05.56.61.98.24 – Email : mairie.mourens@wanadoo.fr

VACCINATION CONTRE LA COVID 19

AIDE A LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les personnes éligibles à la vaccination (à partir de 75 ans ou à pathologies particulières) qui ne parviennent pas à prendre un rendez-vous par téléphone ou sur internet peuvent désormais se signaler à la mairie.

En effet, la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux Mers, en partenariat avec les centres de vaccination du Sud-Gironde, a accès à une plateforme de prise de rendez-vous.

Si vous souhaitez être accompagné dans cette démarche, veuillez contacter le secrétariat :

- Par téléphone au 05.56.61.98.24 ;
- Aux jours et heures des permanences de la mairie : mardi et vendredi de 14h00 à 18h00.

Pour information :

- Les rendez-vous sont possibles uniquement sur le site de La Réole : 37, Chemin de Ronde 33190 La Réole ;
- Les personnes n'auront pas le choix de l'heure et de la journée de vaccination ;
- Elles seront informées de la prise du rendez-vous directement par la mairie ;
- Les patients devront obligatoirement se présenter, au centre de vaccination, munis d'un certificat médical de leur médecin traitant.